

Livret d'accueil de l'école maternelle de Ceyzériat.



Bienvenue à l'école maternelle

Votre enfant est admis à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie d'enfant et dans votre vie de parent. Cette brochure a pour objectif de vous présenter l'école et de vous aider à préparer cette rentrée.

Notre école accueille les enfants de 3 à 6 ans

PS : Section des Petits / MS : Section des Moyens /
GS : Section des Grands.

Assiduité :

Depuis 2019, l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. La scolarité à l'école implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

Si votre enfant est absent, merci de prévenir l'école si possible avant le début de la journée scolaire par mail ou par téléphone.

Médicaments

La prise de médicaments à l'école est interdite sauf en cas de maladie chronique. Dans ce cas, signalez-le à l'enseignante de votre enfant pour que nous puissions signer avec vous et le médecin de PMI un protocole d'accueil individualisé (PAI) qui nous autorise à donner des médicaments à votre enfant.

Rencontre familles/ école :

Une réunion parents/enseignants sera effectuée en septembre pour vous présenter le fonctionnement de la classe et les attendus du programme.

Que fait-on à l'école maternelle ?

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner l'envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, s'affirmer et épanouir leur personnalité. Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser à leur rythme.

Qui fait quoi ?

Le directeur

C'est avant tout un enseignant. Il a la charge d'une classe deux jours par semaine. Pour effectuer le travail de direction, il est déchargé le mardi, c'est le jour à privilégier pour prendre rendez-vous. Le lundi il a des missions de formation d'enseignants qui ont lieu en dehors de l'école.

L'enseignant

Il est responsable des enfants qui lui sont confiés dès 8h20 jusqu'à 16h30. Il accompagne chaque enfant avec bienveillance pour progresser en confiance vers le statut d'élève. Il organise et programme les apprentissages en cohérence avec les programmes scolaires nationaux. L'enseignant permet à l'enfant de s'épanouir et découvrir le plaisir de jouer, travailler, respecter les règles, et les autres élèves grâce aux divers apprentissages et activités proposées au cours de l'année. Pour toute question sur la vie de la classe, n'hésitez pas à lui envoyer un mail. Il communiquera toutes les informations par ce biais-là.

L'Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Elle joue un rôle très important dans la classe. Elle complète l'enseignant dans ses tâches quotidiennes : encadrement de certains ateliers, accompagne aux toilettes, surveille les dortoirs, aide à l'habillage, installe le matériel lors des ateliers. Elle veille également à l'entretien et à l'hygiène des locaux.

L'AESH

Elle accompagne un enfant en situation de handicap.

La mairie

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle alloue les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles mais elle gère également l'organisation de la restauration

scolaire et de la garderie. C'est donc votre interlocuteur privilégié pour les questions concernant les temps périscolaires.

Conseils pour la rentrée :

L'entrée à l'école maternelle est une étape importante qui se prépare bien avant la rentrée. Pour faciliter les premiers jours vous pouvez accompagner votre enfant à faire le tour de l'école pour qu'il s'imprègne du lieu et raconter lui diverses activités qu'il va pouvoir exercer au sein de l'école.

Le premier jour est un moment important. Montrez-vous fier de lui et donnez-lui envie de découvrir le lieu.

-Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le récupérer. Ne vous attardez pas trop et n'oubliez pas le dernier câlin ou bisou.

-Laissez-le apporter son doudou. C'est un lien rassurant avec la maison. La tétine sera autorisée à la sieste.

-respectez l'heure d'entrée et de sortie :

8h20-8h30 : temps d'accueil des enfants

11h50-12h00 : sortie des élèves s'ils ne mangent pas à la cantine.

Les enfants qui mangent à la cantine sont couchés vers 13h. Ceux qui mangent à la maison sont couchés à leur retour à 13h50. Le réveil est échelonné à partir de 14h30.

13h50-14h00 : accueil avant la sieste.

16h20-16h30 : fin de la journée d'école

Pour ceux qui le souhaitent, les élèves de Petite Section peuvent dormir à la maison et revenir à 15h à l'école. Les élèves de petite section peuvent aussi débiter l'année scolaire en ne venant que le matin. Pour cela, merci de demander un document d'aménagement du temps scolaire à l'enseignant.

Pour aider votre enfant à devenir autonome :

Choisir des vêtements pratiques à mettre et enlever (éviter les chaussures à lacets ou talons)

Préférer les moufles et le tour de cou plutôt que les gants et les écharpes

Marquer toutes ses affaires à son nom pour les retrouver plus facilement.

Laisser les jeux à la maison (évite les conflits et les pertes)

Préparer votre enfant, peu à peu, en l'habituant à aller au pot ou aux toilettes pour favoriser l'apprentissage de la propreté.

Ainsi vous aiderez votre enfant à être fier de réussir seul un maximum de choses par lui-même.

Matériel

Pour l'année scolaire, votre enfant aura besoin de :

- 2 boîtes de mouchoirs
- Un sac à dodo confortable à son nom
- Un change complet qui restera à l'école (pour prévenir des petits accidents).

PREMIERS PAS DANS L'ECOLE :

La matinée découverte

Lors de cette matinée qui aura lieu en juin, vous pourrez venir à l'école avec votre enfant pour rencontrer son enseignante et découvrir sa classe. Votre enfant pourra faire quelques activités qui lui seront proposées en classe. La date de la matinée découverte de votre enfant vous sera communiquée par mail.

La rentrée échelonnée

Pour les enfants de petite section, une rentrée échelonnée sera organisée afin d'accueillir chaque enfant d'une manière personnalisée et favoriser leur accueil.

Les modalités vous seront proposées par mail.

Pour toute communication :

Les enseignantes :

Angeline.Poncet@ac-lyon.fr

Audrey.assouly@ac-lyon.fr

L'école/ le directeur :

Si vous souhaitez joindre le directeur ou informer d'une absence :

ce.0010898w@ac-lyon.fr ou au [04 74 30 03 64](tel:0474300364)

La garderie :

avec la mairie, avec Mme Trenteseaux :

04 74 25 09 09

La cantine : Avec Mr Goy :04.74.30.05.76

Nous restons disponibles pour tout complément d'information,

L'équipe enseignante de Ceyzériat.